



Enquête concernant la salle de réveil



Automne 2013

Olivier Willième



Plan

- Objectifs
- Cadre légal
- Conditions de l'enquête
- Données d'identification
- Profil et qualification des infirmiers
- Organisation architecturale
- Organisation des ressources humaines
- Types de patients pris en charge
- Gestion de la salle de réveil
- Vos avis

Objectifs



- Dessiner une cartographie, un inventaire des profils des salles de réveil en Wallonie et à Bruxelles
- Mieux percevoir le fonctionnement des salles de réveil
- Mieux percevoir le profil des infirmier(e)s qui y travaillent au quotidien
- Récouter votre avis sur le profil de l'infirmière(e) de salle de réveil dans le futur

Cadre légal

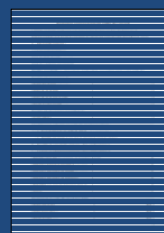


- Arrêté royal du 15/12/1978 – normes d'agrément
 - 1,5 lits de réveil par salle d'opération agréée
- Arrêté royal du 25/11/1997 - normes "hospitalisation chirurgicale de jour"
 - Art. 5. La fonction "hospitalisation chirurgicale de jour" doit disposer d'un espace propre adapté à la surveillance postopératoire. Il convient de prévoir des installations pour les patients assis et couchés.

Conditions de l'enquête



- Projet de la régionale AFISO de Namur- BW – Bxl - Luxembourg
- Région wallonne et Bruxelles-Capitale
- 100 enquêtes sous format papier envoyées aux directions de bloc opératoire et/ou de salle de réveil
- Envois le 9 septembre 2013. Clôture des réponses le 9 décembre 2013.
- Information sur le site www.afiso.be et possibilité de télécharger le questionnaire



Données d'identification



- 44 salles de réveil ont répondu (44 %)
- Région de Bruxelles-Capitale : Bordet, St-Pierre, Brugmann, Ixelles, Erasme ULB, Bracops, Etterbeek, Molière-Longchamps, Saint-Luc UCL
- Brabant : Ottignies, Nivelles
- Luxembourg : Arlon, Marche-en-Famenne

Données d'identification



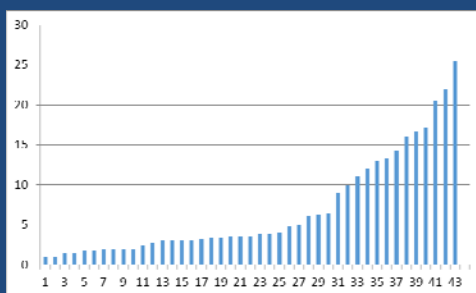
- Liège : Citadelle, Rocourt, Herstal, Waremme, Saint-Vith, Verviers, Heusy
- Namur : CHR de Namur, Saint-Luc Bouge
- Hainaut : GHDC Notre-Dame, St-Thérèse, Gilly, Loverval, Chimay, Lobbes, La Louvière, Hornu, Baudour, CHR Mons, CHWAPI Tournai,



Données d'identification



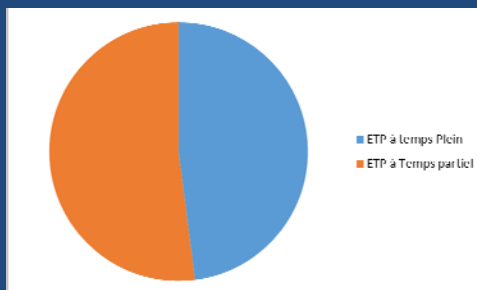
- Nombre d'infirmiers équivalents temps plein travaillant dans votre salle de réveil ?
 - Résultats peu exploitables
 - Certains blocs n'ont pas de personnel spécifique
 - Dispersion :



Données d'identification



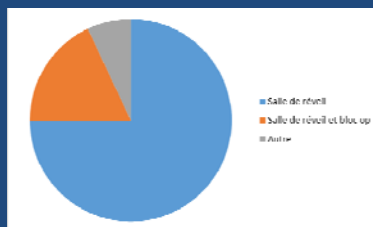
- Nombre de personnes travaillant à :
 - Temps plein : 48 %
 - Temps partiel : 52 %



Données d'identification



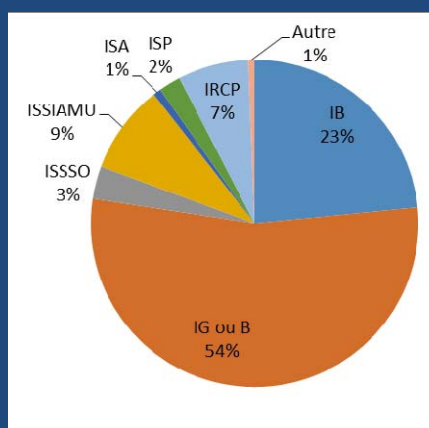
- Affectation principale :
 - Principalement en salle de réveil : 75 %
 - En salle de réveil et en salle d'opération (travail mixte) : 18 %
 - Autre : 7 % (hôpital de jour, intérim, autre service, pain clinic, inscriptions,



Qualification



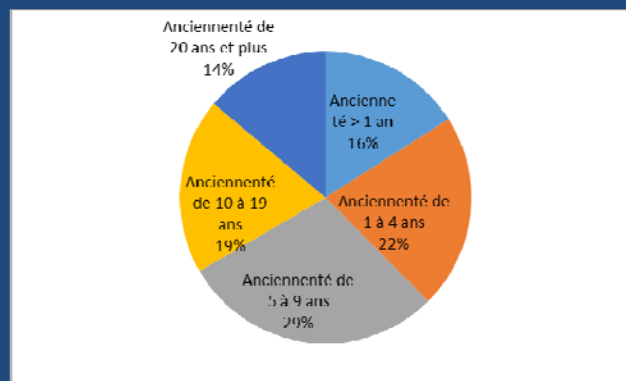
- Inf. breveté
- Inf. gradué/bachelier
- Inf bachelier spécialisé en salle d'opération
- Inf. spécialisé SIAMU
- Inf. spécialisé en anesthésie
- Inf. spécialisé en pédiatrie
- Qualification RCP
- Autres



Qualification



- Ancienneté en salle de réveil:



Organisation architecturale



- Bloc général et ambulatoire commun :
 - 28 Oui – 12 Non – 4 non précisé
- Salle de réveil commune :
 - 30 Oui – 13 Non – 1 non précisé
- Nombre de salles d'opération :
 - Générales : 273
 - Ambulatoires : 101

Organisation architecturale



- Bloc général – salle de réveil :
 - Lits adultes : 301
 - Lits pédiatriques : 41
- Bloc ambulatoire - salle de réveil :
 - Lits adultes : 90
 - Lits pédiatriques : 32
- Salle de réveil hors bloc :
 - Lits adultes : 23
 - Lits pédiatriques : 0

Organisation architecturale



- Nombre total de salles d'opération : 374
- Nombre total de lits (adultes et pédiatriques) : 487
- Soit 1,3 lit par salle d'opération



Organisation architecturale



En salle de réveil

- Zone d'isolement : 22%
- Zone de réveil spécifique pour les enfants : 45 %
- Présence des parents acceptée : 63 %

Organisation des ressources humaines



Heures d'ouverture en semaine

- Entre 07h et 09h

Heures de fermeture en semaine

- Entre 17h et 22h

Ouverture 24h/24h : 2 hôpitaux universitaires

Organisation des ressources humaines



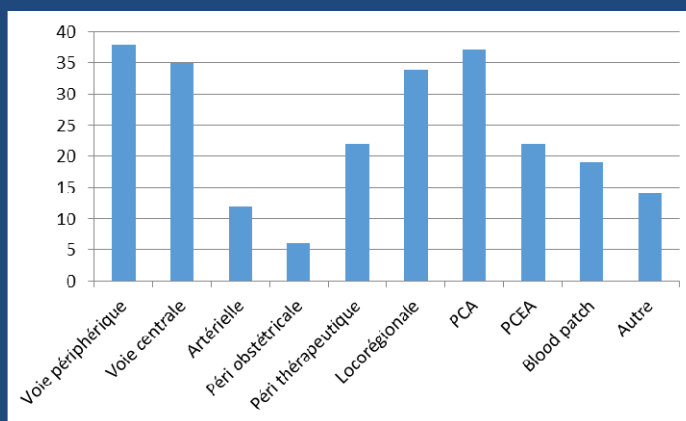
Prise en charge des patients en-dehors des heures d'ouverture

- Par les infirmières du bloc
- Par les soins intensifs (10%)

Anesthésiste dédié à la salle de réveil

- 3 salles sur 44

Type d'actes techniques réalisés



Autre : plexus, pose/retrait KT dialyse, talcage pulmonaire, hémofiltration, contrepulsion, massage cardiaque externe, défibrillation, monitoring dve, drain thoracique, pompe Linisol, choc électrique, ...

afiso Association Francophone Infirmières Salle Opération

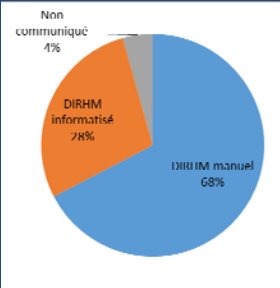
Gestion de la salle de réveil

DIRHM

- Manuel : 29
- Informatisé : 13
- NC : 2

DIRHM

- Réalisé par l'inf. de salle de réveil : 40
- Réalisé par d'autres : 2
- NC : 2

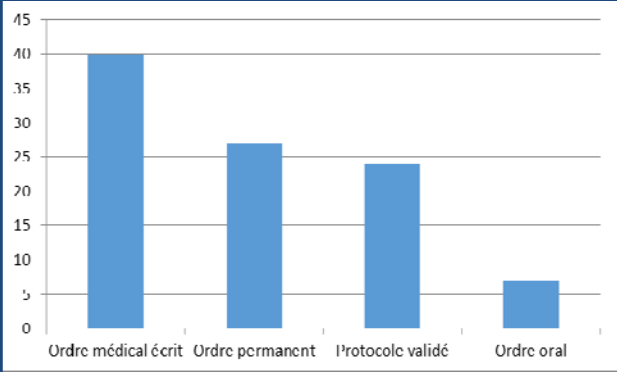


Catégorie	Pourcentage
DIRHM manuel	68%
DIRHM informatisé	28%
Non communiqué	4%

afiso Association Francophone Infirmières Salle Opération

Ordres médicaux - protocoles

Actes infirmiers réalisés selon :



Type d'acte	Nombre
Ordre médical écrit	40
Ordre permanent	27
Protocole validé	24
Ordre oral	7

Vos avis

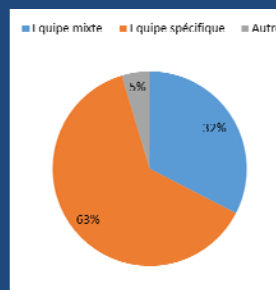


- Quel type d'équipe préférez-vous pour travailler dans votre salle de réveil ?

- **Mixte** (les infirmières travaillent au bloc opératoire et alternativement en salle de réveil)

- **Spécifique** (les infirmières ne travaillent qu'en salle de réveil)

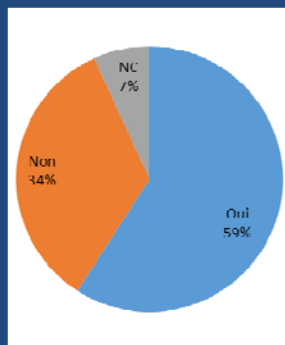
- **Autre :**



Vos avis



- Trouvez-vous judicieux de reconnaître la salle de réveil comme milieu de travail pour les infirmiers porteurs du titre SISU (soins intensifs - soins d'urgence)?



Vos avis



Les autres tâches réalisées en salle de réveil

- Rangements
- Contrôles de matériel
- Aide en anesthésie en salle d'opération
- Gestion des stupéfiants du bloc
- Facturation - tarification
- Encadrement d'élèves
- Aide dans d'autres unités
- Secrétariat
- Préparation de pompes pour les unités de soins

Merci pour votre attention

